

Qu'est-ce que l'enquête publique modificative ?

La ligne 15 Est du Grand Paris Express correspond à la portion de ligne comprise entre Saint-Denis Pleyel et Champigny Centre. Soumise à enquête publique du 23 mai au 27 juin 2016, elle a été déclarée d'utilité publique le 13 février 2017.

La présente enquête publique, qui se déroule du 19 octobre au 23 novembre 2017, est une **enquête publique modificative** sur le projet déclaré d'utilité publique. Elle porte sur :

- **l'implantation du site de maintenance et de remisage du matériel roulant (SMR) et de maintenance des infrastructures (SMI)**, initialement prévu sur le site de La Garenne à Rosny-sous-Bois. La modification porte sur son déplacement vers le site de Montgolfier, sur la même commune. Elle porte également sur le déplacement du tunnel d'accès à ce SMR/SMI depuis la gare de Rosny-Bois-Perrier, et l'ouvrage annexe qui y est associé ;
- **l'extension de l'emprise de chantier située au niveau de l'ouvrage annexe 671, sur la commune de Bobigny**, entre le faisceau ferroviaire, la RN186 et l'avenue Henri Barbusse ;
- **l'extension de l'emprise de chantier située au sud de la gare de Bondy** sur la commune de Bondy.

Cette enquête publique modificative est dite unique : elle comprend l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et la mise en compatibilité des documents d'urbanisme de la commune de Rosny-sous-Bois.

À l'issue de l'enquête et du rapport de la commission d'enquête, un arrêté inter-préfectoral de la préfecture de la Seine-Saint-Denis et de la préfecture du Val-de-Marne pourra déclarer d'utilité publique les modifications apportées au projet de ligne 15 Est.

Informez-vous, donnez votre avis

CONSULTATION DU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

5 lieux d'enquête publique :

préfecture de Seine-Saint-Denis, mairie de Bobigny, mairie de Bondy, mairie de Rosny-sous-Bois, mairie de Villemomble

1 site internet : www.enquetepubliqueligne15est.fr

DÉPÔT D'AVIS

Sur les registres papiers dans les lieux d'enquête

Sur le registre électronique sur www.enquetepubliqueligne15est.fr

Par courrier

Par voie postale :

Mme la présidente de la commission d'enquête publique modificative de la ligne 15 Est
Préfecture de la Seine-Saint-Denis
Direction du développement durable et des collectivités locales
Bureau de l'urbanisme et des affaires foncières
1 esplanade Jean Moulin
93007 Bobigny Cedex

Par voie électronique :

ligne15est@enquetepublique.net

12 PERMANENCES DES COMMISSAIRES ENQUÊTEURS

LIEUX DE PERMANENCE

DATES ET HORAIRES

Mairie de Bobigny – Hôtel de ville
31 avenue du Président Salvador Allende
93000 Bobigny

Le 8 novembre 2017 de 14h30 à 17h30

Le 20 novembre 2017 de 8h45 à 11h45

Le 23 novembre 2017 de 14h à 17h

Mairie de Bondy – Bureau du guichet unique
(rez-de-chaussée) – Hôtel de ville
Esplanade Claude-Fuzier
93143 Bondy Cedex

Le 6 novembre 2017 de 9h à 12h

Le 14 novembre 2017 de 16h à 19h

Le 23 novembre 2017 de 14h15 à 17h15

Mairie de Rosny-sous-Bois – Annexe de l'hôtel de ville
22 rue Claude Pernès
93110 Rosny-sous-Bois

Le 25 octobre 2017 de 9h à 12h

Le 15 novembre 2017 de 14h à 17h

Le 18 novembre 2017 de 9h à 12h

Le 23 novembre 2017 de 14h à 17h

Mairie de Villemomble – Hôtel de Ville
93350 Villemomble Cedex

Le 10 novembre 2017 de 9h à 12h

Le 22 novembre 2017 de 17h à 20h

RÉUNION PUBLIQUE

Le 14 novembre 2017 à 20h

Espace Georges Simenon – Place Carnot
93110 Rosny-sous-Bois

DES INFORMATIONS CLAIRES EN UN MINIMUM DE TEMPS

Si vous disposez d'un temps limité pour prendre connaissance du dossier d'enquête publique, trouvez rapidement les informations importantes

En moins de 30 minutes :

- Le dossier d'information de l'enquête, mis à disposition avec le dossier d'enquête publique
- Le guide de consultation

De 30 minutes à 1h :

- La pièce A.2
- La pièce D
- La pièce G3 (pages 80 à 84)
- La pièce J.8
- La pièce J.9

Vous recherchez des informations spécifiques :

- la modification de l'implantation du site de maintenance et de remisage du matériel roulant (SMR) et de maintenance des infrastructures (SMI) : pages 7 à 19 de la pièce A.2 ;
- l'extension d'une emprise de chantier au niveau de l'ouvrage annexe 671, sur la commune de Bobigny : pages 20 à 23 de la pièce A2 ;
- l'extension d'une emprise de chantier au sud de la gare de Bondy sur la commune de Bondy : pages 23 à 25 de la pièce A.2.

SOMMAIRE DÉTAILLÉ DU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE MODIFICATIVE

Document à consulter sur place.

Pièces modifiées pour le dossier d'enquête publique modificative

A – Objet de l'enquête, informations juridiques et administratives

A1 – Objet de l'enquête, informations juridiques et administratives

I – Objet de l'enquête publique

1. Fondements de l'enquête publique
2. Distinction entre programme et projet
3. Présentation des principaux acteurs

II – Insertion de l'enquête dans la procédure administrative

1. Avant l'enquête: évolution de la définition du projet et concertation publique préalable
2. Organisation et déroulement de l'enquête
3. Les procédures en lien direct avec la procédure de déclaration d'utilité publique ou complémentaires

III – Textes encadrant l'enquête publique

1. Concertation préalable à l'enquête publique
2. Enquête publique et déclaration d'utilité publique
3. Évaluation environnementale (Étude d'impact)
4. Mise en compatibilité des documents d'urbanisme
5. Évaluation socio-économique

A2 – Modifications apportées au projet de la ligne 15 Est par rapport à la déclaration d'utilité publique prise par l'arrêté de n°2017-0335 du 13 février 2017

I – Modification de l'implantation du site de maintenance (SMR/SMI)

1. Introduction
2. Présentation de l'implantation du SMR/SMI sur le site de La Garenne et de la nouvelle implantation sur le site de Montgolfier
3. Analyse environnementale des avantages/inconvénients du déplacement du SMR/SMI
4. Conclusion sur le déplacement du SMR/SMI de Rosny-sous-Bois

II – Élargissement de l'emprise chantier de l'ouvrage annexe 671 sur la commune de Bobigny

1. Introduction
2. Présentation de l'emprise initiale et de l'emprise élargie
3. Analyse environnementale des impacts de cette extension
4. Conclusion sur l'extension de l'emprise chantier de l'ouvrage annexe 671

III – Élargissement de l'emprise chantier de la gare de Bondy sur la commune de Bondy

1. Introduction
2. Présentation de l'emprise initiale et de l'emprise élargie
3. Analyse environnementale des impacts de cette extension

4. Conclusion sur l'extension de l'emprise chantier de la gare de Bondy
- #### IV – Intégration de ces modifications dans le dossier d'enquête publique
1. Intégration de ces modifications dans le dossier d'enquête publique concernant l'ensemble des pièces

B – Plan de situation

Carte géographique de la ligne 15 Est

C – Présentation du programme

C1 – Préambule

C2 – Historique du programme et justification du parti d'aménagement

1. Rétrospective des différents projets de métro en rocade
2. Le projet de métro du Grand Paris

C3 – Présentation du programme

1. Les objectifs du programme
2. Le tracé et l'insertion du programme
3. L'insertion des lignes et des ouvrages
4. L'offre de transport prévisionnelle
5. Les gares
6. L'articulation avec les autres modes de transport: interconnexions et intermodalité
7. Les sites dédiés à la maintenance et à l'exploitation
8. Calendrier

D – Notice explicative et caractéristiques principales des ouvrages les plus importants

D1 – Présentation du projet soumis à l'enquête

1. Contexte de l'émergence du projet ligne 15 Est
2. Justification du projet: les objectifs du projet et les réponses qu'il apporte
3. Les principales caractéristiques du projet ligne 15 Est

D2 – Choix du projet

1. 2010: Variantes historiques proposées dans le projet Arc Express jusqu'à la création du Grand Paris Express
2. 2012-2013: Études sur la ligne Orange et concertation publique
3. 2013-2014: Études et variantes sur la ligne 15 Est
4. Variantes des études préliminaires
5. Variantes de SMR/SMI étudiées à l'issue de l'enquête publique de 2016
6. Scénarios de cinématique de tunnelier

D3 – Description du projet

1. Tableau synthétique des éléments du projet
2. Principes de conception du projet
3. Description du tracé et des intergares
4. Système de transport

D4 – Caractéristiques principales des ouvrages et conditions d'exécution des travaux

1. Description des gares
2. Description du site de maintenance (SMR/SMI) de Montgolfier et accès depuis Rosny Bois-Perrier
3. Description du tunnel
4. Les puits d'entrée et de sortie des tunneliers
5. Les puits d'accès secours – ventilation/désenfumage (ouvrages annexes)
6. Conditions d'exécution des travaux

D5 – Calendrier du projet

E – Plan général des travaux

L'ensemble des ouvrages du projet (tunnels, gares, ouvrages annexes, etc.) et la « zone d'intervention potentielle » associée à leur réalisation.

F – Appréciation sommaire des dépenses

1. Estimation du coût du projet déclaré d'utilité publique
2. Financement

G – Étude d'impact

* Nota: il vous est possible de rapprocher la lecture de cette pièce à celle des pièces J8 et J9.

G1 – État initial

1. Introduction
2. État initial de l'environnement
3. Synthèse des enjeux de la ligne 15 Est et interrelations entre ces enjeux
4. Évaluation des enjeux à l'échelle du programme du Grand Paris Express
5. Bibliographie et méthodes d'élaboration de l'état initial

G2 – Présentation du projet, des impacts et des mesures d'accompagnement

1. Esquisse des principales solutions examinées et raisons pour lesquelles le projet présenté a été retenu
2. Description du projet
3. Analyse des impacts et présentation des mesures
4. Analyse des incidences sur les sites Natura 2000
5. Analyse des enjeux écologiques et des risques potentiels liés aux aménagements fonciers, agricoles et forestiers
6. Effets induits sur l'urbanisation
7. Analyse des émissions de gaz à effet de serre, des coûts collectifs, des pollutions et nuisances, de la consommation énergétique et des avantages induits pour la collectivité
8. Appréciation de la compatibilité du projet avec les documents d'urbanisme opposables et articulation avec les plans, schémas et programmes
9. Analyse des impacts cumulés avec d'autres projets connus

10. Évaluation des impacts et mesures à l'échelle du Grand Paris Express

11. Méthodes utilisées et difficultés rencontrées pour évaluer les effets du projet sur l'environnement

G3 – Résumé non technique

1. Préambule
2. Présentation des variantes envisagées
3. Description du projet
4. État initial, effets du projet sur l'environnement et mesures en faveur de l'insertion du projet
5. Évaluation des incidences Natura 2000
6. Analyse des enjeux écologiques et des risques potentiels liés aux aménagements fonciers, agricoles et forestiers
7. Effets induits sur l'urbanisation
8. Émissions de gaz à effet de serre, des coûts collectifs des pollutions et nuisances, et des avantages induits pour la collectivité
9. Compatibilité du projet avec les documents d'urbanisme opposables et avec les plans, schémas et programmes
10. Effets cumulés du projet avec d'autres projets connus à court, moyen et long termes
11. Analyse des effets du programme du Grand Paris Express
12. Méthodes

G4.1 – Annexes générales

1. Avis d'Airparif relatif au volet de l'étude d'impact du réseau de transport du Grand Paris (octobre 2012)
2. Charte environnement des chantiers (mars 2015)

G4.2 – Annexe: Schéma directeur d'évacuation des déblais

1. Évacuation des déblais à l'échelle du Grand Paris Express
2. Évacuation des déblais à l'échelle de la ligne 15 Est

H – Évaluation socio-économique

* Nota: il vous est possible de rapprocher la lecture de cette pièce à celle des pièces J10 et J11.

H1 – Présentation de l'étude

1. Présentation générale des caractéristiques et des objectifs de l'opération
2. L'ambition économique du réseau du Grand Paris
3. Construire une métropole durable

H2 – Évaluation socio-économique selon l'instruction de juin 2014

1. Les finalités et principes de l'évaluation socio-économique
2. Les prévisions de trafic

H3 – Évaluation socio-économique à l'échelle du Grand Paris Express

1. L'analyse stratégique et les variantes
2. Prévisions de trafic
3. Création de valeur par fonctionnalité
4. Coûts du programme
5. Bilan quantitatif des effets socio-économiques du programme Grand Paris Express

H4 – Évaluation socio-économique à l'échelle du projet

1. Le contexte local du projet
2. Le contexte en matière de mobilité
3. L'analyse stratégique et les variantes
4. Prévisions de trafic
5. Création de valeur par fonctionnalité
6. Coûts du projet
7. Bilan quantitatif des effets socio-économiques du tronçon Saint-Denis Pleyel – Champigny Centre

I – MISE EN COMPATIBILITÉ DES DOCUMENTS D'URBANISME

I1 – Plan local d'urbanisme de la ville de Rosny-sous-Bois

1. Introduction
2. Contexte règlementaire
3. Présentation du projet
4. Incidences du projet sur les documents d'urbanisme s'appliquant sur la commune
5. Extraits des documents d'urbanisme de la commune

I2 – Plan local d'urbanisme de la ville de Rosny-sous-Bois: évaluation environnementale

1. Objectifs de l'évaluation environnementale de la mise en compatibilité, contenu et articulation avec les autres documents d'urbanisme
2. Contenu de la mise en comptabilité objet de l'évaluation environnementale
3. Analyse de l'état initial de l'environnement
4. Les incidences de la MECDU sur l'environnement

I3 – Procès-verbal de la réunion d'examen conjoint

I4 – Avis délibéré de la Mission Régionale de l'Autorité environnementale sur le projet de Mise en Compatibilité des Documents d'Urbanisme du Plan local d'urbanisme de Rosny-sous-Bois

J – ANNEXES

J1 – Bilan du débat public sur le Réseau de transport public du Grand Paris

J2 – Bilan du débat public sur le projet Arc Express

J3 – Bilan de la concertation sur la ligne Orange

J4 – Rapport de M. Michel Gaillard, garant de la concertation désigné par la CNDP

J5 – Consultation inter-administrative – Synthèse des avis reçus

a. Synthèse des avis reçus pour l'enquête publique initiale

b. Synthèse des avis reçus pour l'enquête publique modificative

J6 – Délibération n°2017/419 du conseil du STIF

Approbation du dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique modificative réalisé par la Société du Grand Paris
* Nota: il vous est possible de rapprocher la lecture de cette pièce à celle de la pièce J7.

J7 – Délibération n°2017/26 du directoire de la Société du Grand Paris apportant les réponses aux demandes émises par le STIF dans la délibération n°2017/419 de son conseil

* Nota: il vous est possible de rapprocher la lecture de cette pièce à celle de la pièce J6.

J8 – Avis délibéré de l'Autorité environnementale sur la ligne 15 Est du réseau de transport complémentaire du Grand Paris, reliant Saint-Denis Pleyel à Champigny Centre (93-94)

a. Avis délibéré de l'Autorité environnementale sur la ligne 15 Est pour l'enquête publique initiale

b. Avis délibéré de l'Autorité environnementale pour l'enquête publique modificative

* Nota: il vous est possible de rapprocher la lecture de ces pièces à celle des pièces J9 et G.

J9 – Mémoire de réponse sur l'avis délibéré de l'Autorité environnementale sur la ligne 15 Est

a. Mémoire de réponse sur l'avis délibéré de l'Autorité environnementale émis pour l'enquête publique initiale

b. Mémoire de réponse sur l'avis délibéré de l'Autorité environnementale émis pour l'enquête publique modificative

* Nota: il vous est possible de rapprocher la lecture de ces pièces à celle des pièces J8 et G.

J10 – Avis du Commissaire général à l'investissement sur l'évaluation socio-économique de la ligne 15 Est et rapport de contre-expertise

* Nota: il vous est possible de rapprocher la lecture de cette pièce à celle des pièces J11 et H.

J11 – Suites données par la Société du Grand Paris à l'avis du Commissaire général à l'investissement

* Nota: il vous est possible de rapprocher la lecture de cette pièce à celle des pièces J10 et H.

J12 – Estimation sommaire des dépenses foncières sur le tronçon Saint-Denis Pleyel – Champigny Centre

J13 – Arrêté n°2017-0325 du 13 février 2017 (DUP initiale) et annexes

J14 – Conclusions de la Commission d'enquête de la DUP initiale